

Extrait du Registre des délibérations du Bureau

Séance du Jeudi 3 Mai 2018

Membres du Bureau en exercice : 37

Le Bureau, régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle du 1^{er} étage de la CAGB à Besançon, sous la présidence de M. Jean-Louis FOUSSERET, Président de la CAGB puis sous la présidence de M. Gabriel BAULIEU, 1^{er} Vice-Président

Ordre de passage des rapports : 0.1, 1.1.1, 1.1.2, 1.2.1, 5.1, 5.2, 5.3, 5.4, 6.1, 7.1, 3.1, 3.2, 3.3, 3.4, 4.1, 4.2

La séance est ouverte à 18h05 et levée à 20h10.

Etaient présents : M. Jean-Louis FOUSSERET, M. Gabriel BAULIEU, M. Michel LOYAT, Mme Françoise PRESSE, M. Robert STEPOURJINE, M. Pascal CURIE, M. Jean-Yves PRALON, M. Dominique SCHAUSS, Mme Elsa MAILLOT, M. François LOPEZ, Mme Martine DONEY, M. Jacques KRIEGER, M. Christophe LIME, M. Serge RUTKOWSKI, Mme Sylvie WANLIN, M. Alain LORIGUET, Mme Catherine BARTHELET, M. Emmanuel DUMONT, M. Pierre CONTOZ, M. Fabrice TAILLARD, M. Yves MAURICE, M. Michel JASSEY, M. Gilles ORY, M. Nicolas BODIN, Mme Marie ZEHAF (à partir du 3.4)

Etaient absents : M. Alain BLESSEMAILLE, M. Jean-Paul MICHAUD, Mme Karima ROCHDI, M. Yoran DELARUE, M. Anthony POULIN, M. Bernard GAVIGNET, M. Marcel FELT, M. Daniel HUOT, M. Pascal DUCHEZEAU, M. Pascal ROUTHIER, M. Thierry MORTON, Mme Catherine THIEBAUT

Secrétaire de séance : M. Pierre CONTOZ

Procurations de vote :

Mandants : A. BLESSEMAILLE, A. POULIN

Mandataires : D. SCHAUSS, F. PRESSE

Délibération n°2018/004134

Rapport n°4.2 - Fonds « Actions de sensibilisation au développement durable » - Attribution de subventions aux associations Foire aux saveurs d'automne, CPIE du Haut-Doubs et Maison de l'environnement de Bourgogne-Franche-Comté

**Fonds « Actions de sensibilisation au développement durable » -
Attribution de subventions aux associations
Foire aux saveurs d'automne, CPIE du Haut-Doubs et
Maison de l'environnement de Bourgogne-Franche-Comté**

Rapporteur : Françoise PRESSE, Vice-Présidente

Commission : Développement durable

Inscription budgétaire	
BP 2018 et PPIF 2018-2022 « Actions de sensibilisation au développement durable »	Montant prévu au BP 2018 : 10 000 € Montant de l'opération : 4 546 €

Résumé :

Le présent rapport a pour objet de proposer l'attribution d'une subvention au titre du fonds « Actions de sensibilisation au développement durable » :

- à l'association « Foire aux saveurs d'automne », pour l'organisation de la 28^{ème} Foire aux saveurs d'automne, d'un montant de 2 000 €,
- au CPIE du Haut-Doubs, pour l'organisation des Z'eau'lympiques - Regards citoyens, d'un montant de 1 869 €,
- à la Maison de l'environnement de Bourgogne-Franche-Comté, pour l'organisation des activités éco-citoyennes 2018, d'un montant de 677 €.

I. 28^{ème} Foire aux saveurs d'automne de Pouilley-Français

A/ Présentation de l'opération

Organisée par l'association éponyme, la 28^{ème} Foire aux saveurs d'automne de Pouilley-Français se déroulera le 6 octobre prochain.

La manifestation a pour finalité la promotion des produits du terroir et des circuits courts, la connaissance et la valorisation des espèces locales arboricoles et des vergers.

Les exposants proposeront leurs produits et invitent les visiteurs à participer à diverses animations organisées pour l'événement (dégustations, pressage de jus de pommes, manèges, concerts, exposition de champignons, village artisan, espace de produits bio, animation sur la prévention des déchets par le SYBERT ...).

Bilan de l'édition 2017

- plus de 13 000 visiteurs,
- 130 exposants,
- bilan financier final : 55 847,89 €,
- l'association, présidée par Monsieur Yves Maurice, a reçu le soutien du Grand Besançon à hauteur de 2 000 €.

B/ Plan prévisionnel de financement

DEPENSES (en € ht)		RECETTES (en €)	
Achat de fournitures (repas)	24 581	Autofinancement	10 000
Location de matériel	6 875	Subventions sollicitées	
Communication	6 400,50	Département	2 500
Sono/animation	4 900	Région	2 500
Frais de structures (téléphone, courrier...)	10 330	Sponsors privés	4 850
Protection civile/sécurité	1 830	Grand Besançon ⁽¹⁾	2 500
Assurances	930,50	Prestations en nature ⁽²⁾	
		Commune de Pouilley-Français	1 000
		Autres recettes	
		Vente de repas	14 914,50
		Pressage de pommes	1 882,50
		Emplacements exposants et entrées	15 700
TOTAL DEPENSES	55 847	TOTAL RECETTES	55 847

⁽¹⁾ Pour cette action, l'association Foire aux saveurs d'automne sollicite une aide financière de 2 500 € auprès du Grand Besançon.

⁽²⁾ Prestations en nature : prêt de matériel, logistique, impression de documents.

C/ Proposition

Le projet présenté par l'association Foire aux saveurs d'automne répond aux critères d'éligibilité arrêtés dans le fonds « Actions de sensibilisation au développement durable ».

Le calcul de la subvention, basé sur le reste à charge des dépenses, est défini dans les termes suivants :

Subvention CAGB			
Dépenses totales	Assiette éligible (reste à charge)	Taux appliqué	Total
55 847 €	12 500 €	20 %	2 500 €
TOTAL Subvention CAGB (plafond appliqué)			2 000 €

Dans ce contexte, il est proposé d'accompagner l'association Foire aux saveurs d'automne et de lui attribuer une subvention de 2 000 €.

Conformément à l'article 5 du règlement du fonds, ce montant constitue un plafond et sera ajusté au vu de l'état récapitulatif des dépenses effectuées et des subventions perçues.

II. Les Z'eau'lympiques - Regards citoyens

A/ Présentation de l'opération

Organisées par le CPIE du Haut-Doubs, les animations Z'eau'lympiques - Regards citoyens font suite à l'opération « Sauvons l'eau en Franche-Comté » menée en 2015. Elles s'articulent autour :

- de 4 journées festives au cours desquelles le grand public réalise un rallye. A travers divers ateliers, le visiteur découvre les enjeux du territoire concernant la ressource en eau et prend conscience de son rôle en tant que consommateur. Muni d'un livret pédagogique (qui concentrera commentaires, jeux, activités, informations sur les enjeux de la préservation de la ressource sur les éco-gestes quotidiens), il profite des animations, des expérimentations, spectacles et expositions préparés par les permanents du CPIE. Une journée sera réalisée sur le territoire du Grand Besançon. Le lieu définitif n'est pas encore choisi, mais le site de la Gare d'Eau à Besançon est pressenti,
- d'un concours photos « Regards citoyens » ouvert à tous, sur le thème des milieux aquatiques.

Bilan de l'édition 2017

- 4 manifestations dont une organisée au Musée des maisons comtoises de Nancray,
- 432 visiteurs (300 adultes et 132 enfants),
- bilan financier final : 35 952,11 €,
- pour cette action, l'association, présidée par Madame Colette Maire, a reçu un soutien financier de 1 834 € du Grand Besançon.

B/ Plan prévisionnel de financement

DEPENSES (en € ht)		RECETTES (en €)	
Conception et animation des ateliers (frais de personnel, prestations intellectuelles pour définition/rédaction contenus/conception des supports)	20 250	Autofinancement	6 845
Communication	4 050	Subventions sollicitées	
Achat de fournitures (lots, impression photos ...)	1 750	Agence de l'eau	8 705
		Région	3 000
		DREAL	5 000
		Grand Besançon ⁽¹⁾	2 500
TOTAL DEPENSES	26 050	TOTAL RECETTES	26 050

(1) Pour cette action, le CPIE du Haut-Doubs sollicite une aide financière de 2 500 € auprès du Grand Besançon.

C/ Proposition

Le projet présenté par le CPIE du Haut-Doubs répond aux critères d'éligibilité arrêtés dans le fonds « Actions de sensibilisation au développement durable ».

Le calcul de la subvention, basé sur le reste à charge des dépenses, est défini dans les termes suivants :

Subvention CAGB			
Dépenses totales	Assiette éligible (reste à charge)	Taux appliqué	Total
26 050 €	9 345 €	20 %	1 869 €
TOTAL Subvention CAGB			1 869 €

Dans ce contexte, il est proposé d'accompagner le CPIE du Haut-Doubs et de lui attribuer une subvention de 1 869 €.

Conformément à l'article 5 du règlement du fonds, ce montant constitue un plafond et sera ajusté au vu de l'état récapitulatif des dépenses effectuées et des subventions perçues.

III. Programme d'activités éco-citoyennes 2018 de la Maison de l'environnement de Bourgogne-Franche-Comté

A/ Présentation de l'opération

La Maison de l'Environnement de Bourgogne-Franche-Comté (MEBFC), présidée par Monsieur Jean-Marie Valdenaire, abrite 10 associations œuvrant dans un but commun : la préservation et la protection de l'environnement.

Ce rapprochement géographique concrétise la volonté d'un travail en commun d'informer, de sensibiliser le public et de conseiller les pouvoirs publics dans les domaines propres aux associations membres.

Les associations hébergées par la MEBFC sont précisées ci-après :

- AJENA - Energie et environnement,
- Conservatoire botanique national de Franche-Comté – Observatoire régional des invertébrés,
- Conservatoire d'espaces naturels de Franche-Comté,
- Fédération des Conservatoires d'espaces naturels – Pôle relais-tourbières,
- France nature environnement – Doubs.
- France nature environnement – Bourgogne-Franche-Comté,
- GRAINE Bourgogne-Franche-Comté,
- Ligue pour la protection des oiseaux de Franche-Comté,

- Plateau du patrimoine naturel de la maison de l'environnement de Bourgogne-Franche-Comté,
 - Union régionale des centres permanents d'initiatives pour l'environnement.
- Chaque année, la MEBFC met en place un programme d'animations éco-citoyennes.

Pour cette nouvelle édition, organisée autour de 2 temps forts, les thèmes retenus sont précisés ci-après :

- ateliers éco-citoyens :
 - o construction de nichoirs,
 - o apéro anti-gaspi,
 - o accueillir la faune sauvage chez soi,
 - o fabriquons nos produits ménagers écologiques,
 - o les paysages sonores qui nous entourent,
- mercredis des enfants :
 - o mystères au pays des tourbières,
 - o fabrication de pâte à modeler au naturel,
 - o les mystères de l'eau,
 - o petit théâtre d'ombres et de sons de la nature,
 - o Gaston, le pinson des arbres,
 - o un goûter presque parfait,
 - o les explorateurs de la nature.

Les ateliers se déroulent entre apports théoriques, expérimentations et visites. Pour chaque animation, il s'agit d'apporter les éléments de connaissance, de reconnaissance, de compréhension adaptés au public concerné pour une prise de conscience et l'engagement d'actions, chacun à son niveau.

La mise en œuvre du programme est prise en charge par la MEBFC, les animations sont assurées par des associations de la MEBFC (LPO, FNE, CPIE) et des partenaires (Trivial Compost).

L'information et la communication se font par l'intermédiaire de plusieurs médias :

- une newsletter mensuelle,
- un flyer distribué dans 60 points du Grand Besançon,
- le site internet de la MEBFC,
- des communiqués de presse dans les principaux médias locaux.

Bilan de l'édition 2017

- 12 ateliers éco-citoyens et 9 mercredis des enfants,
- 423 participants,
- bilan financier final : 26 878,70 €,
- pour cette action, l'association a reçu le soutien du Grand Besançon à hauteur de 720 €.

B/ Plan prévisionnel de financement

DEPENSES (en € ht)		RECETTES (en €)	
Communication	1 100	Autofinancement	2 384
Prestations associations	6 620	Bénévolat valorisé	2 700
Achat de fournitures	1 600	Subventions sollicitées	
Salaires et charges	16 588,94	Région	18 070
Frais de déplacements	100	DREAL	1 600
		Aide à l'emploi CAE	254,94
		Grand Besançon ⁽¹⁾	1 000
TOTAL DEPENSES	26 008,94	TOTAL RECETTES	26 008,94

⁽¹⁾ Pour cette action, la MEBFC sollicite une aide financière de 1 000 € auprès du Grand Besançon.

C/ Proposition

Le projet présenté par la MEBFC répond aux critères d'éligibilité arrêtés dans le fonds « Actions de sensibilisation au développement durable ».

Le calcul de la subvention, basé sur le reste à charge des dépenses, est défini dans les termes suivants :

Subvention CAGB			
Dépenses totales	Assiette éligible (reste à charge)	Taux appliqué	Total
26 008,94 €	3 384 €	20 %	676,80 €
TOTAL Subvention CAGB (arrondie)			677 €

Dans ce contexte, il est proposé d'accompagner la MEFC et de lui attribuer une subvention de 677 €.

Conformément à l'article 5 du règlement du fonds, ce montant constitue un plafond et sera ajusté au vu de l'état récapitulatif des dépenses effectuées et des subventions perçues.

M. Y. MAURICE, conseiller intéressé, ne participe pas aux débats et ne prend pas part au vote.

A l'unanimité, le Bureau :

- prend connaissance des opérations proposées par les associations,
- se prononce favorablement sur l'attribution d'une subvention :
 - d'un montant de 2 000 € à l'association Foire aux saveurs d'automne, pour l'organisation de la 28^{ème} Foire aux saveurs d'automne,
 - d'un montant de 1 869 € au CPIE du Haut-Doubs, pour l'organisation des Z'eau'lympiques - Regards citoyens,
 - d'un montant de 677 € à la Maison de l'environnement de Bourgogne-Franche-Comté, pour l'organisation des activités éco-citoyennes 2018.

Pour extrait conforme,

Le Vice-Président suppléant,

Gabriel BAULIEU
1^{er} Vice-Président

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 26

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prennent pas part au vote : 1

Préfecture du Doubs

Reçu le 22 MAI 2018



Contrôle de légalité